



PEYRAT DE BELLAC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2018

Alimentation Marchoise

Bar • Tabac • Presse • FDJ
Plats cuisinés • Epicerie
Rayon boucherie charcuterie
Fruits & légumes • Dépôt de Pain • etc...

Livraison possible à domicile

87330 Mézières sur Issoire
05 55 68 33 50



MABIRE OREAU

Maçonnerie



NEUF & RÉNOVATION

Terrassement - Façade - Charpente
Couverture - Plâtrerie

10, rue des Lilas - **87300 BELLAC**
TÉL. 05 55 60 47 19
06 31 54 78 64 - 06 40 20 88 34
email : mabire-moreau-maconnerie1@orange.fr

**Serge
RESTOUEIX**
CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

**HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO**

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ **05 55 68 09 30**

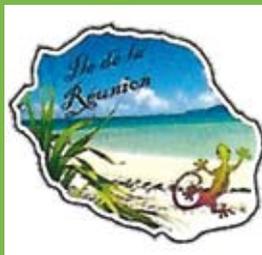
Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslavergne@wanadoo.fr

Site : www.etslavergne.com

**HOTEL-RESTAURANT
LE MANGUIER**
Les Châtaigniers

4 Route de Poitiers
87300 PEYRAT DE BELLAC
05 55 47 32 21
contact@hotel-restaurant-bellac.com



ENTREPRISE BARDU

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
CLIMATISATION - DÉPANNAGES

www.plomberie-chauffage-bardu.fr

Sylvain BARDU

e-mail : entreprise.bardu.sasu@gmail.com

06 87 87 53 06

2, rue Saint-Paul - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tél. 05 55 68 77 45

Siret : 829 924 554 00019

TAXI

B-PATRICK TAXI

BELLAC - LE DORAT - NOUIC

Patrick Bardet

1, RUE DU COQ 87300
BELLAC

Taxi - Transport de malade assis
professionnellement

Tél: 05 55 68 03 65

06 78 31 85 50

B - PATRICK TAXI

TAXI conventionné toutes caisses
d'assurance maladie et mutuelles
Transport privé, gare, aéroport
Assistance 24/24

1, rue du coq - 87300 BELLAC

patrickkbardet@gmail.com

Facebook : Patrick Bardet

TOILETTAGE • BIEN-ÊTRE • VENTE

Salon des
**Canins
Félins**

Christelle

18, rue Pierre Merlin - 87300 BELLAC
05 55 68 15 50



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

INFOS ET SERVICES	2
VIE COMMUNALE	6
FETES ET CEREMONIES	12
COMMUNAUTE DE COMMUNES	16
PAYS HAUT-LIMOUSIN	17
PERMANENCES	18
VIE ASSOCIATIVE	19

Madame, Monsieur, Cher(es) Ami(es),

C'est pour nous, Conseil Municipal et moi-même un réel plaisir de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour 2019. C'est pour nous aussi, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de vous expliquer les projets à venir tout en conservant des finances saines, un faible endettement et sans augmenter les impôts.

Des réalisations ont normalement abouties et figurent dans ce bulletin. C'est naturellement la même intervention des années précédentes concernant la voirie communale qui améliore notre quotidien et notre sécurité. 63 444€ ont été consacrés à la réfection routière.

Vous avez pu vous rendre compte que notre bourg du haut, comme on dit, a subi une transformation majeure avec l'aménagement de la place Saint Maixent. Espace désormais plus agréable avec de la pelouse, des parterres de plantes vivaces, des places de parking qui vont prochainement être dessinées et une mise en valeur du puits. Beaucoup de personnes ne savaient qu'il y avait un puits place St Maixent ! Dès que les travaux seront complètement terminés, cette place fera l'objet d'une inauguration.

Je vous rappelle qu'avec la commune de St Ouen et la Fondation du Patrimoine, nous avons lancé un appel au mécénat populaire et au mécénat d'entreprises au sujet des futurs travaux du pont gothique de Beissat. Cette souscription est ouverte à tous les habitants, entreprises, associations et amis de la commune. Chacun d'entre vous peut apporter sa participation et devenir acteur de cette réalisation. D'avance, merci pour votre soutien pour réaliser ces « gros » travaux d'entretien du pont qui devraient commencer courant 2019.

D'autres travaux et dossiers mobilisent l'équipe municipale en 2019 : entretien de divers bâtiments communaux, le plan local d'urbanisme intercommunal, la sécurité des entrées de bourg, le chemin piétonnier sur la RD 49 A entre Peyrat de Bellac et le pont enjambant la RN 147 par exemple.

Ce mot du Maire me donne aussi l'occasion de m'adresser à toutes les associations de notre commune qui contribuent largement à la volonté de tout un chacun de vivre ensemble grâce à l'organisation de rencontres sportives, culturelles et festives. Je remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui apportent leur contribution et dont le résultat est régulièrement relayé par la presse à laquelle je présente les mêmes remerciements.

J'y ajoute des compliments pour la réussite du Téléthon 2018 grâce à une forte mobilisation et implication des associations, des bénévoles, des participants aux randonnées, au repas ainsi qu'aux donateurs. Tout cet élan de générosité va permettre à la médecine de développer encore plus vite de nouveaux traitements pour vaincre la maladie.

Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à la richesse de ce bulletin municipal.

Je remercie tout le personnel communal, les membres du conseil municipal pour leur implication pour que Peyrat de Bellac continue à être une commune où il fait bon vivre avec notre école, nos commerçants, nos artisans et nos agriculteurs.

Que ces quelques lignes soient pour vous tous un message d'encouragement pour l'année 2019. Je formule le vœu que cette nouvelle année soit centrée sur des opérations et des actions au service de tous.

Je précise que la soirée citoyenne, à laquelle vous êtes tous très cordialement invités se tiendra : Le vendredi 14 juin 2019 à 19h au stade de Peyrat de Bellac.

Bonne et heureuse année 2019 !

A Word From The Mayor

Ladies and gentlemen, dear friends, the members of the town council and myself are delighted to offer you our best wishes for 2019. We would like to take this opportunity to sum up the past year, as well as to explain our plans for forthcoming projects, all while keeping our finances healthy, maintaining a low level of debt, and without increasing taxes.

Some projects have already come to fruition and are explained in this bulletin. As always, we are working on our roads in order to make our day to day lives easier and safer. We have allocated € 63,444 to road repairs.

As you might have seen, we have significantly transformed the upper part of our village with the redesign of the Place St Maixent. It is now

a more enjoyable space with grass, planting, parking spaces soon to be marked out, and a well that we have made a feature of. A lot of people didn't know there was a well! As soon as the work is fully completed, we will organise an official inauguration.

I would like to remind you that along with the village of St Ouen sur Gartempe and the Fondation du Patrimoine, we launched an appeal to help raise funding for the renovation of the gothic bridge at Beissat. This appeal is open to everyone — citizens, companies, associations and friends of the village — every one of you can become a part of this project. I would like to thank you in advance for your support in this major undertaking. Work should begin in the middle of the year.

The municipal team is busy working on other projects as well: maintenance of the various communal buildings, the zoning plan (PLUI), improvements in safety at the entrances and exits of the village, and the footpath on the RD49A between Peyrat de Bellac and the bridge over the N147 are some examples.

This letter gives me an opportunity to address all the associations that contribute to the wellbeing of everyone in organising sporting, cultural, and festive events, and to thank everyone who takes part in them. The local press often reports those events, for which I present my thanks.

I would like to add my congratulations for the success of the Téléthon 2018 thanks to a large turnout and the input of the associations, volunteers, and everyone who took part in the hiking, the meal, or who made a donation. This burst of generosity will allow medical research to develop new treatments faster to combat diseases.

Thank you to all who have contributed to this municipal bulletin.

I would like to thank all the employees of the commune and the members of the town council for their work in helping Peyrat de Bellac be a village where everybody enjoys living, with our school, our shops, our artisans, and our farmers.

Let's hope these lines will be an encouraging message for you for 2019. I wish for this new year to be centred around actions that serve everyone.

Finally I would like to remind you that the residents' evening, to which you are cordially invited, will be held on Friday 14th June 2019 at 7PM, at the Peyrat de Bellac stadium.

Happy 2019 !

Martine FREDAIGUE-POUPON

Crédit photos et rédactionnel : Maire de Peyrat de Bellac
Conception - Publicité - Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Patural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tél. 05 55 70 32 84

HOTEL DE VILLE (rue de la Colline)

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
les lundi – mercredi – jeudi et vendredi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h45 à 12h.

Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Permanence du Maire ou d'un adjoint : Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis et les jeudis. Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au **05 55 68 11 08** pour la prise de rendez-vous.

La Commune dispose d'un site Internet géré par le Pôle Multimédia.

Il comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, les menus de la cantine, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations.

Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site.

Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél. **05 55 60 44 51**, courriel pmpeyratdebellac@orange.fr). Voici l'adresse du site :

<http://peyratdebellac.e-monsite.com>



BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Horaires d'ouvertures :

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h00 à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

CCAS (Centre Communal d'action Sociale)

Les élus membres de ce CCAS ont mis en place pour toute personne qui le souhaite (isolée ou non) des visites à domicile qui ont pour but :

- d'apporter un soutien moral
- de recueillir vos avis, vos suggestions
- de vous conseiller

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au **05 55 68 11 08** afin de convenir d'un rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une **attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de défense et Citoyenneté (JDC).**

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT

L'enregistrement des demandes de cartes d'identité et de passeports étant désormais réalisé exclusivement dans les communes équipées de dispositifs de recueil (stations biométriques), veuillez vous informer et prendre RV auprès de la mairie de Bellac au **05 55 68 10 61**.

DEMATERIALISATION DE LA DELIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Depuis le 06 novembre 2017, les guichets cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés au public. Les démarches se font désormais exclusivement en ligne à partir du site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>.

Les usagers peuvent effectuer leurs démarches sur Internet soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas Internet, pourront être accompagnés dans un point d'accueil numérique en préfecture ou en sous-préfecture.

ELECTIONS

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, veuillez-vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

Dans le cadre des **élections européennes du 26 mai 2019**, la **date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 31 mars 2019**.

Aussi, tout nouvel électeur pourra se présenter à la mairie jusqu'au **samedi 30 mars 2019 avant 12h00** avec les pièces habituelles demandées.

Un arrêté du Ministère de l'intérieur du 16 novembre 2018, a modifié et restreint la liste des pièces d'identité acceptées lors des élections. Aussi, afin de pouvoir voter, vous devrez impérativement présenter, soit :

- une carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé **depuis moins de 5 ans**
- la carte du combattant **avec photographie**
- un permis de conduire

Aussi, vous êtes invités à vérifier vos pièces d'identité car vous ne pourrez plus voter si vous présentez une carte nationale d'identité périmée depuis plus de 5 ans ou les cartes du combattant sans photographie.

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) :
0 800 455 416

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^e CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents,
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et des conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts de jardin, de tonte et de taille est désormais **interdit** pour tous les particuliers, **toute l'année et en tout lieu du département**. Les particuliers doivent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou procéder à leur broyage.

Cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année, s'étend également aux professionnels et aux agriculteurs **sauf à remplir** certaines conditions valant exception. Dans ces cas, il est nécessaire de contacter le secrétariat de mairie pour connaître la procédure.

Cette réglementation est consultable dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental - article R.541-8 du code de l'environnement et précisé par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011. L'objectif est de renforcer la prévention des incendies et de préserver la qualité de l'air.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces dispositions préfectorales et nous espérons que vous serez vigilants et sensibles sur les conséquences parfois désastreuses des négligences ou imprudences dans l'utilisation du feu.

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil départemental de la Haute-Vienne. Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (vous êtes passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L65 du Code des postes et télécommunications électroniques). Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

AVIS AUX FOYERS RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** pour ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.

LE MOT DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

En tout premier nous tenons à remercier votre Maire et son Conseil Municipal pour cette invitation à partager un message dans le bulletin municipal.

Vous savez qui nous sommes : vos conseillers départementaux qui ont été élus sur votre canton, lors des élections départementales de mars 2015 soit un an après les élections municipales. Ainsi nous sommes, tous les deux, les représentants du Conseil départemental sur les 26 communes du canton de Bellac, auprès de chacun des 18 000 habitants du canton, et bien entendu des administrations, groupements ou syndicats qui les représentent. Quelles sont nos missions et nos moyens ? Nous sommes les intermédiaires entre les structures administratives départementales et les habitants sur les compétences qui sont celles des départements, et qui sont très variées. Elles intéressent tous les âges, de

la petite enfance aux seniors. Elles peuvent intervenir sur tout l'espace du département, du foncier forestier ou agricole aux centres-bourgs et à la voirie. Elles touchent au cadre de vie : associations culturelles et de loisirs, aménagement territorial, aide aux communes. Les collèges sont de notre compétence propre et nous partageons celle de la sécurité civile (pompiers) avec les communes et communautés de communes. Quelques exemples vous permettront de mieux apprécier notre action locale :

- Les aides aux communes

Le Conseil départemental poursuit depuis 2015 une politique volontariste d'aide aux investissements de nos communes. La solidarité territoriale est une de ses priorités comme en témoignent quelques illustrations récentes : la nouvelle usine de traitement de l'eau potable du Pont de Beissat à Peyrat de Bellac qui dessert 21 000 habitants, le City-stade de Roussac, les aménagements centre-bourg de Blond et Nantiat, le programme de Mortemart...

- Les routes départementales

Elles mobilisent plus de 20 millions d'euros pour l'entretien de 4000 km de voirie et d'ouvrages d'art. 10 antennes permettent à nos techniciens (en jaune et bleu) d'être présents sur l'ensemble du département.

- L'agriculture

Depuis 2017 les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides nouvelles pour les bâtiments d'élevage, les CUMA, et d'un accompagnement particulier pour les productions en circuits courts.

- Commerçants, artisans et industriels

Ils sont, eux aussi, éligibles à des subventions départementales.

- Les collèges

Ils sont toujours une des compétences prioritaires du Conseil départemental qui aura équipé en haut débit numérique tous les collèges, poursuivi équipements et rénovations, afin d'offrir à chaque élève les mêmes chances, qu'il soit scolarisé en zone urbaine ou rurale.

- Culture et sport

Avec le label « Haut Limousin Terre de Festivals » l'aide du département aux 4 festivals de styles bien différents permet d'offrir une promotion culturelle de qualité à nos habitants, bénévoles et acteurs.

Les sportifs des 210 clubs hauts viennois savent que le département les accompagne et modernise leurs équipements. Il peut maintenant aider les licenciés par de nouveaux chèques spécifiques offerts aux collégiens.

- Seniors et publics en difficulté

Ils ne sont pas oubliés ni par les structures sociales des antennes les plus proches ni par la mise en place récente d'une complémentaire santé solidaire accessible à tous.

Pour nous rencontrer rien de plus simple : nous assurons chaque mois des permanences en semaine, parfois le dimanche, les jours de marché des villes suivantes : le 1er à Bellac, le 5 à Bussière Poitevine, le second lundi à Val d'Issoire - Mézières sur Issoire, le 8 à Compreignac, le 24 à Nantiat, le 28 à Cieux ou Blond en alternance.

Pour parler de tout cela, nous interroger sur les dispositions votées par le Conseil départemental, nous proposer d'autres initiatives dans le cadre de nos compétences bien entendu, n'hésitez pas

à nous rendre visite lors de ces permanences.

Nous sommes là pour vous rencontrer, vous aider et vous accompagner.

C'est ce que nous souhaitons faire de tout cœur, avec vous, pour l'année nouvelle.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



**Martine
FREDAIGUE-POUPON
Stéphane VEYRIRAS**



**Fédération Départementale
des Groupements de
Défense contre les
Organismes Nuisibles de
la Haute-Vienne**

13 Rue Auguste Comte - CS 92092 - 87070 LIMOGES
Tél. : **05 55 04 64 06** - Fax : 05 55 04 64 12
Mail : fdgdon87@gmail.com

Ambrosie, ragondin, campagnol terrestre, corneille noire, pigeon, Berce du Caucase, corbeaux freux, chenilles processionnaires, nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causées par ces organismes :

- Allergie causée par l' Ambrosie,
- Dégâts aux cultures par les corvidés et les campagnols terrestres,
- Dégâts aux berges d'étangs par les ragondins,
- Souillure des bâtiments d'élevage et du domaine public par les pigeons Bizet.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, votre commune adhère à la FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de luttes collectives :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes et conseil de gestion).
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier,...).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON dans la commune.

Notamment concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FDGDON au :

05 55 04 64 06



**SYNDICAT DES ETANGS DE
LA HAUTE VIENNE**

SAFRAN
2, Av. Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : **05 87 50 41 90** le matin - Fax : 05 87 50 41 89
Mail : bcaf@safran87.fr

SE 87 - SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE

Créé en 1916, le Syndicat a pour mission de représenter, de défendre et de conseiller les propriétaires d'étangs. Il répond aux questions de ses adhérents et leur apporte son aide dans la gestion piscicole, pour les dossiers de mise aux normes etc...

APPL - ASSOCIATION DE PROMOTION DU POISSON LOCAL EN NOUVELLE AQUITAINE

Créée le 21 Mars 2016, l'Association a pour mission la promotion du poisson local, de fédérer les acteurs de la filière piscicole et d'assurer la viabilité économique et commerciale de la filière.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

AMELIORER VOTRE HABITAT :
une approche personnalisée, des solutions adaptées

Notre équipe de professionnels vous apporte son savoir-faire dans la définition de votre projet d'amélioration de l'habitat et d'un accompagnement dans la recherche et la mobilisation des aides financières disponibles.

- Conseils techniques et élaboration de projet
- Diagnostics (décence, énergie, autonomie, etc.)
- Définition d'un programme de travaux
- Vérification devis et factures
- Conseils administratifs et financiers
- Montage des dossiers de financement
- Plan de financement
- Suivi du dossier jusqu'à la fin des travaux

Immeuble le Danube
44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES
Tél. : **05 55 1018 78**
Mail : contact.hautevienne@solihha.fr



**Jeunes de
16 à 25 ans...**

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **16 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer !

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales.

Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant si besoin, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Un Conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), **l'accès à vos droits dans le domaine de la santé**, et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de BELLAC
du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h et le vendredi de 9h-12h / 14h - 16h.

Pour convenir d'un rendez-vous : Contacter la Mission Locale Rurale au **05 55 68 87 54**

<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com>
<https://www.facebook.com/mlrhv87/>

Etat civil année 2018

NAISSANCES

le 17 janvier
le 20 juin
le 23 mai
le 12 juillet
le 03 septembre
le 30 novembre

Maxence Franck Nathanaël GUICHARD
Raphaël GRENIER
Hélaé Marlène Michèle DUGAST
Annaël Mauricia DUBOIS COHEN
Lénaïc Tom LEBERT
Anaé AUTEF

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux nés.

MARIAGES

le 16 juin
le 28 juillet
le 28 juillet
le 1^{er} septembre

BELIVIER Patrice Jean Michel et ROULLAND Stéphanie Marylène
MOUDOULAUD Gilles Pierre Louis et MARTIN Christiane
BONNET Gaëtan et JAMMET Nadia
PRELADE Frédéric et DESMAZEAU Emilie

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.

DECES

le 04 janvier
le 06 janvier
le 16 janvier
le 19 janvier
le 05 juin
le 27 juin
le 28 juin
le 18 août
le 11 septembre
le 17 septembre
le 25 septembre
le 02 novembre
le 12 décembre

Claude François Raymond PIVET
Guy André Clément DUBOIS
Robert Edmond Eugène SIMON
Mauricette Andrée PROPIN veuve **CHAMBINAUD**
Simone Marie DELAGE veuve **MANEIX**
Adonis Pierre CLOUX
Renée Jeanne Andrée BERNARD épouse **GIROUILLE**
Marcelle Paule GEVELOT veuve **PIBAULT**
Guy Gabriel Ernest BALEYNAUD
Georges GAILLARD
Madeleine Camille GALLOIS veuve **PRUGNAUD**
Mickaël Germain Geoffroy SCHERER
Adrienne Octavie BOUEROUX veuve **COURIVAUD**

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Rappel :

- Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Au cours de l'année 2018, nous avons enregistré 2 PACS.

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT au 01.01.2018

Location du bar seul : **130 €**
 Location salle du haut : **330 €**
 Location salle du bas : **140 €**
 (Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune).

TARIFS 2018

Cantine : **2,60 €** depuis le 1^{er} septembre 2014

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Depuis le 1^{er} septembre 2014, le prix de la garde est fixé à **1,30 €/enfant/garde** et gratuit pour le 3^e enfant d'une même famille.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2018

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	70 €
- Association Française contre les Myopathies	70 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls	450 €
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	100 €
- Shogun karaté	250 €
- Association Vélo Nature	200 €
- FNATH	70 €
- Association « Jour de soie »	200 €
- Art' Abesque	200 €
- GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	70 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	300 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	250 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	450 €
- Noussat Adhère	200 €
- USP	800 €
- Pupilles de l'enseignement public	50 €
- Ligue contre le cancer	70 €
- Prévention routière	50 €
- Anciens exploitants agricoles	15 €
- Les Amis d'Alsace	200 €
- Coopérative scolaire école des 2 Tilleuls (subv. exceptionnelle pour classe découverte)	1200 €
- Planning familial Haute-Vienne	70 €
- Tour du Limousin Organisation	150 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 ET BUDGETS 2018

Approbation du compte administratif 2017

Sous la présidence de Madame Arielle NIVARD, le compte administratif de 2017 dressé par Madame le Maire Martine FREDAIGUE-POUPON est adopté ainsi :

- compte administratif principal
 - dépenses de fonctionnement : 702 162.23 €
 - recettes de fonctionnement : 1 261 737.30 €
 - dépenses d'investissement : 487 104.21 €
 - recettes d'investissement : 480 945.08 €
- compte administratif annexe service public d'assainissement
 - dépenses de fonctionnement : 26 922.22 €
 - recettes de fonctionnement : 68 783.59 €
 - dépenses d'investissement : 447 000.06 €
 - recettes d'investissement : 497 569.11 €

Vote du budget primitif 2018

* Service public d'assainissement

Surtaxe communale d'assainissement :

Partie fixe : 55 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables
 Partie variable : 1.65 € / M³ d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 296 438 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 65 557 €

* Budget principal

Taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

- dépenses et recettes d'investissement : 448 851.00 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 984 148.07 €

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de :

VEOLIA - ZI OCCITANIA
 La Croix du Breuil - 87250 BESSINES SUR GARTEMPE

Tél. : **05 55 67 71 90**

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 654.60 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour le restaurant scolaire et les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2018

Le conseil municipal a voté une participation de 6.00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2018.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1 748.54 € pour l'année scolaire 2017/2018 concernant 4 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

L'ECOLE DES 2 TILLEULS

La rentrée scolaire 2018/2019 :

La rentrée des classes s'est faite le 3 septembre à l'école des 2 tilleuls. Cette année, 91 élèves sont actuellement admis et régulièrement présents dans l'école.

- 26 enfants sont en PS – MS – GS avec M^{me} Catherine RIVIERE
- 20 enfants sont en CP – CE1 avec M^{me} Eve DUCHAMBON
- 20 enfants sont en CE1 – CE2 avec M^{me} Marie CAVAGNE
- 25 enfants sont en CM1 – CM2 avec Laurent CHAMPEYMONT – Directeur

Le mot du directeur :

Tout au long de l'année 2018, la vie de l'école et des élèves a été rythmée par le projet d'école et de nombreuses activités culturelles, sportives et citoyennes. Côté sportif, l'année a débuté en janvier par l'activité *jeux d'opposition* pour les élèves du CP au CM1. Une sortie *activités athlétiques* a aussi été très intéressante au mois de juin. Ces moments d'EPS, parfois un peu difficiles quand il s'agit de lutte, cross ou ekiden, montrent à quel point nos élèves sont capables de se surpasser. Félicitations à tous ceux qui ont donné leur maximum. La victoire contre soi-même est tellement plus précieuse que la victoire contre les autres.

Les quatre classes de l'école ont participé au printemps de poètes. Les élèves de l'élémentaire étaient répartis en groupe et ont produit des poèmes. Ces poèmes ont alors été envoyés dans différents lieux francophones du monde (Canada, Etats-Unis, Afrique), simplement pour créer un lien, montrer une intention. Les élèves de maternelle étaient chargés de faire les fonds pour mettre en valeur les écrits et créer une oeuvre plastique.

La médiathèque intercommunale et le Théâtre du Cloître de Bellac ont aussi permis aux élèves une importante ouverture au monde et à sa diversité. Chaque classe s'est rendue trois fois à la Médiathèque pour des emprunts de livres ou participer au prix, *Je lis, j'écris*. Alors que les classes de l'élémentaire ont assisté à des mises en scènes d'une grande qualité au Théâtre du Cloître, les élèves de maternelle se sont réjouis à Blond pour le spectacle *Le Bel Oiseau* de la compagnie Les 3 Charbons. Le conteur Pierre DESCHAMPS a aussi émerveillé les oreilles de CP-CE1 en novembre, quelques jours avant un magnifique spectacle d'ombres chinoises pour tous les élèves de l'élémentaire. Grand merci à ces partenaires culturels du secteur qui apportent leurs savoirs, leur expérience et une vraie et belle richesse aux classes de notre école.

L'ouverture culturelle s'est aussi faite via le cinéma. Trois projections ont été supports de travail pour la classe de CP-CE1. Les élèves de CM y ont découvert le documentaire *Bovines* en novembre. Quelle chance d'avoir le cinéma Le Lux si près de l'Ecole des Deux Tilleuls !

Evénement assez rare dans notre école, les classes de CE2-CM1 et de CM2 sont parties en classe découverte à Lathus-Saint-Rémy, du mardi au 22 au vendredi 25 mai 2018. Merci à la Municipalité de Peyrat-de-Bellac et à l'Association des parents d'élèves de l'école des Deux Tilleuls pour leur forte implication financière qui a grandement aidé à la réalisation de cette sortie de quatre jours. Afin de financer en partie cette semaine, un buffet froid et une soirée musicale ont été organisés au mois d'avril 2018. Bien sûr, merci aux deux DJ et à tous les convives qui ont permis un moment extrêmement convivial, apprécié de tous. Une vente de plants de légumes et une vente de sapins de Noël ont aussi permis aux classes de budgétiser leur sortie à Lathus.

Pour leur fin d'année, les élèves de CP-CE1 se sont rendus aux Vergers de l'Aumallerie à Tersannes et a visité le Musée d'Art Contemporain de Rochechouart. Des moments instructifs à renouveler.

Comme chaque année, la salle des fêtes de la commune a été réservée le dernier samedi de juin pour la traditionnelle Fête de l'école. En partenariat avec l'Association des Parents d'élèves de l'école des Deux Tilleuls, les élèves ont présenté leur spectacle plein de sourire et de plaisir. Cette journée très agréable suit un moment de partage très important : le temps « Portes ouvertes ». A cette occasion, les familles des élèves et tous les proches de l'école visitent les classes pour découvrir les travaux réalisés dans l'année et pour admirer les productions de chacun.

La fin d'année 2018 a aussi été marquée par un événement solidaire : le 7 décembre, tous les élèves se sont réunis dans la cour de la maternelle pour réaliser un lâcher de ballons afin d'apporter leur soutien aux personnes malades et au Téléthon 2018.

Le petit déjeuner de Noël

La pluie battante n'a pas empêché le Père Noël de se rendre jusqu'à l'école des 2 tilleuls. Et heureusement car vendredi 21 décembre, la salle de la cantine scolaire était remplie d'enfants qui l'attendaient. Ils profitaient d'un petit déjeuner festif avec du chocolat chaud, du jus de fruit, des viennoiseries en attendant d'apercevoir le Père Noël.

Les enseignants, le personnel communal, le maire, les adjoints et le conseil municipal étaient également présents.

Lorsque le Père Noël est apparu avec sa hotte chargée de friandises, les enfants l'ont acclamé et ont commencé à entonner des chansons. Le Père Noël s'est approché de chaque enfant pour remettre les paquets de chocolats.

Ce fut un moment de convivialité et d'émotion aussi bien pour les enfants que pour le Père Noël qui a promis de revenir l'année prochaine si... tous étaient bien sages !!!



LES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

L'école des Deux Tilleuls a intégré le nouveau Projet Educatif Territorial 2018-2020 dès la rentrée de septembre 2018. Les activités périscolaires sont donc organisées par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, le lundi de 16h à 17h30 et sont animées par 2 animatrices.

Nous en profitons pour remercier Françoise, l'ATSEM et toutes les personnes bénévoles qui ont accompagné et encadré tous les enfants pendant les activités périscolaires organisées par la municipalité. Merci pour toutes leurs idées qui ont fait que les enfants ont pris du plaisir dans leurs réalisations.

L'année est découpée en 5 périodes entre chaque vacance et les activités ont été les suivantes :

- Période 1 : « Récrée ta cour » et « Lecture citoyenne »
- Période 2 : « Gymnastique » et « Féerie de Noël »
- Période 3 : « Cuisine » et « Jeux d'opposition »

Pour les périodes 4 et 5 à venir, l'équipe d'animation mène une réflexion pour définir les activités à mettre en place.

Pour la période 4, un intervenant interviendra pendant le temps scolaire de 15h à 16h avec l'activité tir à l'arc.
Pour la période 5, une animatrice interviendra sur le thème de la lecture citoyenne.

ALARME INCENDIE A LA CANTINE

Le 14 février a eu lieu un exercice d'évacuation de la cantine au cas où un incendie se déclarerait durant le moment du repas.

60 enfants étaient présents. Dès que la sirène a retenti à la cantine, toujours avec beaucoup de discipline, tous les enfants ont quitté les locaux pour se rendre au point de rassemblement qui était dans la salle de motricité. Les 60 enfants ainsi que le personnel communal ont parfaitement bien réalisé cet exercice d'évacuation car l'évacuation s'est faite en 59 secondes après le déclenchement de l'alerte.

M. Gérard PUYGRENIER, chef de centre et capitaine des pompiers de Bellac a félicité les enfants pour leur rapidité d'exécution et leur sang-froid. Il a ensuite pris le temps d'échanger avec les enfants qui lui ont posé de nombreuses questions.

M. HABIBI, délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) était également présent à l'école des 2 tilleuls.

LES TRAVAUX

Programme de voirie

Les travaux de voirie effectués par l'entreprise LABBE TP de Confolens pour un montant TTC de 63 444.60 €. Le Conseil départemental a subventionné ces travaux à hauteur de 21 148.40 €. Ils concernent :

- La route de Tous-Vents : réalisation d'un enduit monocouche à l'émulsion de bitume avec finition en graviers fins.
- La route de Gauchoux bas : réalisation d'un tapis d'enrobé noir à froid 0/10 type couche de roulement IRIPACK R.
- La route de Gauchoux haut : réalisation d'un tapis d'enrobé noir à froid 0/10 type couche de roulement IRIPACK R.

Travaux aux foyer club polyvalent

Les avant-toits du foyer club ont été repris en lambris PVC beige et réalisés par l'entreprise RESTOUEIX de Peyrat-de-Bellac pour un montant TTC de 11 979.71 € avec une subvention au titre de la réserve parlementaire de 4 991.00 €.

Travaux à l'école des 2 Tilleuls

Des travaux de peinture dans la salle de motricité et les sanitaires de l'école des deux tilleuls ont été effectués par l'entreprise PERICAT pour un montant TTC de 3 608.15 €.

Travaux dans la salle des associations sous la mairie

Des travaux de peinture et de revêtement de sol ont été effectués dans cette salle par l'entreprise PERICAT pour un montant TTC de 13 915.08 €.

Travaux dans le local des archives de la mairie

Des travaux de peinture ont été effectués dans le local par l'entreprise PERICAT pour un montant TTC de 1 802.72 €.

Travaux aux cimetières

- Nouveau cimetière : le caveau communal a été rénové par la pose d'un dessus en granit avec une inscription "caveau communal" en lettres dorées. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise COURTIUOX Gilles pour un montant de 4 848.00 € TTC. Le portail et les portillons ont été repeints par l'entreprise PERICAT pour un montant TTC de 2 476.32 €.

- Vieux cimetière : Une plaque en granit a été posée sur la tombe du soldat « Georges » pour un montant TTC de 609.60 €. "Georges" est un nom de guerre ; c'est le pseudonyme d'un homme dont on connaît malheureusement peu de chose. Comme ses amis maquisards, il est tombé au carrefour de la RD675 et de la route nationale 147 (maintenant RD947), au pont du Vincou, face à une unité blindée de la division Das Reich, le 11 juin 1944.

"Georges" a été enterré au vieux cimetière de Peyrat de Bellac et sur sa tombe vous pouvez désormais lire : "Soldat Georges - Le Vincou - 11-06-1944".



Place Saint Maixent

L'aménagement de la place Saint Maixent située dans le bourg haut, au coeur d'un bâti habité et dense, s'articule sur trois axes prioritaires : améliorer le confort et la qualité de vie des habitants, créer des cheminements continus accessibles, conforter la qualité paysagère du secteur. L'objectif du projet est de renforcer la sécurité de tous les usagers (piétons, automobilistes), rendre ce secteur plus attrayant, favoriser les déplacements. Une réunion avec les riverains a eu lieu à la mairie pour présenter le projet avant le début des travaux. Les travaux ont débuté au mois de juin 2018 (un plan de l'aménagement est affiché sur la place). Parmi les travaux, on peut citer : le prolongement de l'allée Saint Maixent, la création de parkings, la mise en valeur du puits existant, une zone centrale engazonnée en lieu et place des tilleuls existants et conservés avec la plantation de 5 autres tilleuls, une zone en béton désactivé avec la plantation d'un arbre, la création de murets en pierres de taille du pays, la pose de caniveaux et bordures, la plantation de plantes genre vivaces, la mise en œuvre d'enrobé. Le montant des travaux s'élève à 163 939.14 € TTC, dont subvention du Conseil départemental de 52 200.00 €.



Travaux dans les vestiaires du stade

Le sol des vestiaires du stade vient d'être carrelé par l'entreprise MESMIN de Limoges pour un montant de 10 725.52 € TTC, travaux subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 2 681 €.

Remplacement de lampes sur la commune

Les lampes boules ont été remplacées par des ampoules LED et Sodium par souci d'économie d'énergie ; ce programme a été réalisé sous l'égide du SEHV et subventionné par le SEHV et le Conseil départemental.

Merci de bien vouloir signaler au secrétariat de la mairie tout candélabre défaillant.

Travaux à la station de Sissac et à la station route de Sissac

Station route de Sissac : protection du talus par mise en place d'une toile de paillage verte.

Station de Sissac : remplacement des matériaux filtrants du premier étage par mise en place d'un complexe d'étanchéité et de plantation de roseaux (surface traitée : 198.00 m²). Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SOTEC pour un montant TTC de 26 044.64 €.

Pont de Beissat

La demande de déclaration de travaux de sauvegarde du pont de Beissat a reçu un avis favorable en date du 26 juillet 2018. Les travaux devraient débuter courant 2019. Nous rappelons qu'un appel aux dons a été lancé par les communes de St Ouen sur Gartempe et Peyrat de Bellac en partenariat avec la Fondation du Patrimoine ; cette opération va permettre à chacun de s'impliquer dans ce projet citoyen tout en bénéficiant à titre individuel d'avantages fiscaux. A la date du 31 Janvier 2019, les dons s'élèvent à 13 230 €.

Fauchage des accotements

Ce sont 40 km d'accotements qui ont été fauchés et débroussaillés par Nicolas MORICHON.

LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement s'étoffe petit à petit sur la commune, notamment par la mise en place de bacs à fleurs fabriqués et peints par les enfants de l'école des deux tilleuls durant les activités périscolaires : un puits installé à la mairie, une tasse dans le parc du presbytère, un mignon à proximité de la fontaine, une cochenille devant l'aire de jeux. Les différents parterres de fleurs ont été largement fleuris cette année encore et beaucoup d'entre vous nous ont fait remarquer que le fleurissement était magnifique.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter à la fois le travail des enfants ainsi que celui des employés communaux qui font tout leur possible pour rendre la commune agréable.



PLAN GUIDE

Un plan guide présentant la commune avec plan de situation, plan de la commune, plan du centre-bourg, plan des villages de Sissac et de la Ribière a été distribué à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux nouveaux arrivants lorsqu'ils se présentent à la mairie. Ce plan guide a été financé grâce aux annonceurs : artisans et commerces locaux. Nous les remercions pour leur implication.



WIFI TERRITORIAL

Le projet de mise en place de bornes Wifi a pour but d'améliorer l'accueil sur notre territoire, de permettre aux touristes et autres personnes d'avoir un accès public et sécurisé à internet. La CCHLeM a un projet d'installation de bornes auquel notre commune a adhéré. Notre commune a demandé une installation de borne extérieure sur le parking de la mairie avec une antenne relais pour accès au parc du Presbytère. Une borne extérieure coûte 540 € prise en charge par la CCHLeM. L'abonnement internet (15 € par mois et par borne) sera à la charge de la commune.

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile afin de permettre une gestion optimale d'urgence pouvant survenir sur le territoire

de notre commune. Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précise son contenu et détermine les modalités de son élaboration. L'objectif du PCS est de **mettre en œuvre une organisation fonctionnelle réactive** en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. L'anticipation des risques va permettre de coordonner les moyens et les services existants pour optimiser la réaction. Le PCS organise **la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune pour protéger la population et faire face à un événement de sécurité civile et si nécessaire à une situation de crise.** Le PCS s'appuie donc notamment sur **les obligations d'information préventive** existantes (DICRIM) et a comme objectif d'inculquer les **actes réflexes** indispensables de la phase d'urgence : **alerte de la population et application par celle-ci des consignes de protection.** Pour la commune de Peyrat-de-Bellac, douze risques ont été retenus par la Préfecture : risque inondation – risque sismique – risque rupture de barrage – risque transport de matières dangereuses – risque mouvement de terrain – risque cavités souterraines – risques chutes abondantes de neige – risque nucléaire et nuage radioactif – risque de pandémie grippale – risque grand froid – risque canicule – risques attentats. Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la mairie sauf pour les parties comportant des données nominatives ou personnelles.

LES ILLUMINATIONS DE NOEL

L'installation de nouveaux motifs a continué encore cette année par la pose d'une guirlande pétillante avec des motifs « ours, cubes, sucette et locomotive », sur le pignon de l'école côté cour des maternelles. Deux rennes lumineux ont été installés dans le parc route de Beaujour. Des pingouins fabriqués « maison » avec des pots de fleurs ont été mis en place à côté du sapin lumineux du parc du Presbytère. De nouvelles guirlandes lumineuses à flocons de neige ont été posées dans les arbres du parking de la mairie.



De nombreuses personnes nous ont dit que la commune était bien décorée pour les fêtes de fin d'année et cela fait chaud au cœur... Nous remercions une nouvelle fois les 'petites mains' qui travaillent dans l'ombre pour fabriquer et peindre de nouveaux motifs, ainsi que pour plier les 'cadeaux' posés dans le traîneau et au pied des sapins de Noël au rond-point du stade. Encore merci à M. DEKKERS qui nous offre tous les ans plusieurs sapins pour décorer le secrétariat de la mairie, l'église, la salle polyvalente, la salle de motricité à l'école ainsi que le rond-point du stade.

LA CEREMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sur la commune de Peyrat de Bellac ont été accueillis par la municipalité le 16 février 2018 à la salle des associations. Une présentation de la commune avec des photos de différents sites a été faite. La parole a ensuite été laissée aux conseillers municipaux afin qu'ils se présentent ainsi qu'à chaque présidente et président d'associations pour présenter leur association. M^{me} le Maire a rappelé que la politique d'accueil de la municipalité de Peyrat de Bellac s'inscrit dans le cadre du projet mené par le Pays du Haut Limousin qui vise à favoriser l'installation des personnes sur son territoire. La commune a signé la chartre du réseau d'accueil du Pays du Haut Limousin le 29 décembre 2016 et a constitué un comité d'accueil composé de personnes bénévoles : élus, habitants, représentants d'associations, d'artisans. Ces personnes sont un relais local pour :

- Mettre en place des actions destinées à renforcer l'accueil des nouveaux arrivants, promouvoir la commune et ses initiatives,
- Assurer une veille sur l'offre de la commune : locaux vacants, bâtiments ou terrains disponibles, activité à reprendre, projets d'entreprises,
- Accueillir et accompagner les porteurs de projets et leurs familles dans leur installation,
- Participer à des rencontres organisées avec l'ensemble des communes adhérentes au réseau.

Les membres du comité d'accueil de Peyrat de Bellac sont : Martine FREDAGUE-POUPON, J. Louis CONTE, Claude CARDINAL, Vincent COURTILOUX, Valérie ELDRIDGE-DOYLE, Philip HALL, Alain PERICAT, Michèle RAYNAUD.



CEREMONIES COMMEMORATIVES

Les cérémonies commémoratives sont organisées :

- Le 8 mai 2018 : commémoration de la fin de la guerre 1939-1945
- Le 11 juin 2018 : cérémonies pour honorer la mémoire des martyrs du 11 juin 1944, à la stèle du pont du Vincou et à la stèle de Bel-Air à St Bonnet-de-Bellac.
- Le 11 novembre 2018, jour du centenaire de l'Armistice, M^{me} le Maire, a donné une réception en l'honneur de M. André Perrot, honoré de la médaille de vermeil de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre, en présence des élus, amis et famille. C'est M. Gérard Auzanneau, président départemental de l'UF qui a eu l'honneur de décorer M. André Perrot qui est resté humble à la lecture de ses états de service, de son implication au service de la patrie. Dans son discours M^{me} le Maire, sans oublier son épouse Yvette qui a assumé pendant toutes ces années son rôle de conjointe d'élu, a remercié M. André Perrot pour son implication pendant 32 ans au sein de la municipalité en tant que conseiller municipal, adjoint et Maire.



CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

La municipalité de Peyrat-de-Bellac accompagnée par l'Amicale de l'Ecole des deux tilleuls avait convié les enfants de l'école ainsi que leur famille à une chasse aux oeufs de Pâques, le samedi 31 mars 2018 à 10h dans le parc du Presbytère. Les enfants et les parents étaient ravis de cette initiative et ont profité des gourmandises offertes par la municipalité. Un "apéro" avec jus de fruits offert par l'Amicale et la mairie a clôturé cette manifestation qui sera renouvelée en 2019.



COQUELICONTES A FAIT ÉTAPE À PEYRAT-DE-BELLAC LE 25 MAI 2018

Le parc du Presbytère était un lieu idéal pour conter une histoire. Un public attentionné est venu assister aux pérégrinations de Thierry Bénéteau, le coq conteur, qui nous a présenté un tour de contes nommé « sens dessus dessous ». Ce 22^e festival itinérant du conte Coquelicontes, s'est produit sur différents lieux du Limousin et avec quinze conteurs nous a fait voyager gratuitement et sans turbulences... Pierre Bacle, le directeur de la médiathèque de Bellac, ainsi que Martine Fredaigue-Poupon, ont remercié les partenaires qui permettent de telles manifestations artistiques et de tels moments d'échange entre le conteur et le public. Un buffet préparé par le restaurateur du pont du Vincou a clôturé cet apéro conté.



SOIREE CITOYENNE

Cette soirée citoyenne vient en remplacement de la soirée de vœux et elle s'est tenue le 22 juin 2018 au stade de Peyrat de Bellac. C'était donc pour vous comme pour nous un changement de style, de formule et de décors. Cela a été aussi pour nous un grand plaisir de vous retrouver toujours aussi nombreux pour partager ensemble ce moment citoyen. Nous remercions M^{me} MARTIN, Sous-Préfète, M. GABOUTY, Sénateur, M^{me} M. Ange MAGNE, députée de la 3^e circonscription, tous les élus, les gendarmes et pompiers pour leur présence à cette première soirée citoyenne. Un bilan de l'année 2017 a été présenté dans le détail et une présentation des dossiers des six premiers mois de l'année 2018 a été faite. Ensuite, M^{me} Amanda Faucher du Syded a expliqué le rôle très important de chacun d'entre nous en matière de tri des déchets. M. Alex LE QUERE est venu parler du projet de méthanisation qui devrait voir le jour sur la zone du Repaire à Peyrat de Bellac.

La soirée s'est terminée par un buffet de l'amitié offert par la municipalité et préparé par le restaurant le Manguiers de Peyrat de Bellac. Ce moment de convivialité a été animé par le groupe Java Jive dont la présidente est M^{me} Odile GUICHARD de Peyrat de Bellac.

TOUR DU LIMOUSIN NOUVELLE-AQUITAINE

La 51^e édition du Tour du Limousin s'est déroulée du 15 au 18 août 2018 et a eu le plaisir d'emprunter les routes de notre commune à l'occasion du passage de la 4^e étape Bellac – Limoges le 18 août.



Le départ fictif de cette étape de 163,5 kilomètres s'est fait à Bellac et le départ réel arrêté s'est effectué devant la Mairie de Peyrat de Bellac à 12h15, avant de partir en direction de la Croix sur Gartempe. Quant à la caravane publicitaire, elle est passée vers 11h.

Un grand merci au Comité d'organisation du Tour du Limousin et plus particulièrement à M. Christian COURBATERE, commissaire général habitant la commune de Peyrat de Bellac d'avoir permis à la commune de Peyrat de Bellac d'être une des communes départ du Tour du Limousin.



Un grand merci à nos signaleurs bénévoles pour l'aide apportée à l'organisation du passage de cette étape en suivant scrupuleusement les consignes de sécurité. Il s'agit de : Claude CARDINAL, Michel DELPEUCH, Bernard GENDRAUD, J. Claude JAUGEARD, Bernard JOLLY, M. Suzanne MORICHON-PROPIN, J. Pierre NICOT, Michel PRELADE, Robert RAYNAUD, J. Guy TONDUSSEON, Jean VAZEILLES.

Enfin, un grand merci à toutes et à tous d'avoir assisté au départ de la 4^e étape. Ainsi, vous avez participé au succès populaire et sportif du Tour du Limousin.

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR



Le Téléthon s'est tenu le 7 et 8 décembre 2018. Les bénévoles de plusieurs associations de la commune de Peyrat-de-Bellac ainsi que les élus ont décidé ensemble de participer à l'organisation du week end du Téléthon. Tout à commencer le **vendredi 7 décembre** puisqu'à 15h30 après une grosse averse, dans la cour des maternelles de l'Ecole des 2 tilleuls, tous les enfants ont ouvert leurs mains pour laisser partir dans les airs une centaine de ballons aux multiples couleurs de l'espoir avec chacun un petit mot dédié à la journée et aux enfants malades. Après le lâcher de ballons, la municipalité a invité les enfants, les parents, les enseignants, les élus, les bénévoles des associations, le personnel communal à déguster un goûter de l'amitié. Bravo à tous et un grand merci à l'équipe enseignante. Vers 18h30, départ de la retraite aux flambeaux accompagnée d'une sono dans les rues de la commune sur une distance de 3,5 kilomètres. Au retour, les marcheurs et marcheuses ont pu participer à la tombola, consommer à la buvette, déguster une ou plusieurs crêpes et ainsi se mobiliser pour le défi national XXL de cette année : 1 million de crêpes pour le Téléthon 2018 !

Samedi 8 décembre : Vers 15h, la météo peu clémente n'a pas empêché le départ de la randonnée pédestre de 6 km sur la commune de Peyrat-de-Bellac. Au retour de la marche, les randonneurs se sont retrouvés dans la salle polyvalente où les attendaient le vin chaud, le chocolat chaud, le café... et bien sûr toujours le défi crêpes ainsi qu'une nouvelle tombola. A 20h : une centaine de personnes a participé au repas « Petit salé-haricots blancs ». L'animation de la soirée a été assurée bénévolement par Domino Animation de Magnac Laval. 3 tombolas ont été organisées durant la soirée dont une tombola surprise et une tombola de dernière minute. Elles ont permis à plusieurs convives de repartir les bras chargés de cadeaux. Un grand **MERCI** à tous les donateurs de lots qui ont fait des heureuses et des heureux.

Dimanche 9 décembre : compte tenu de la météo, le match de foot a été reporté à une date ultérieure et la vente de gâteaux et de crêpes n'a malheureusement pas pu se faire.

Merci à tous les bénévoles des associations de Peyrat de Bellac qui cette année encore ont participé au Téléthon 2018. Merci non seulement pour leur participation mais aussi pour leur implication, pour le temps passé à organiser ce week-end de fête.

Merci aux élus de la commune de Peyrat-de-Bellac, aux agents techniques pour leur aide sur le terrain et aux secrétaires pour le travail administratif.

Merci à la municipalité de Cieux ainsi qu'aux bénévoles des associations de Cieux qui participent pour la 2^e année aux différentes manifestations du Téléthon de Peyrat-de-Bellac. Les bénévoles des associations et les élus de la commune de Peyrat-de-Bellac ont eux aussi participé au Téléthon de Cieux qui s'est déroulé le 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre et ce, dans un esprit d'échange et de partage qui est l'ADN même du Téléthon.

L'AFM Téléthon fête cette année ses 60 ans de conquête et de combat. Aujourd'hui, c'est au tour des maladies du muscle de bénéficier des premiers traitements de thérapie génique. Le sigle du Téléthon 2018 est **V** comme : **V**ie, **V**aincre, **V**ictoires – victoires citoyennes, scientifiques et thérapeutiques.

La totalité des bénéfices des différentes manifestations organisées à Peyrat-de-Bellac sera reversée à l'AFM TELETHON pour faire avancer la recherche et multiplier les victoires contre les maladies génétiques.

COLIS OU REPAS DE NOEL

Avant les fêtes de Noël, le Maire et les conseillers municipaux ont eu le plaisir de distribuer les colis de Noël de la commune au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus.

Les aînés qui sont en maison de retraite ou malheureusement hospitalisés n'ont pas été oubliés et ont reçu eux aussi leurs colis.

Quant au traditionnel repas des aînés, il s'est tenu le 13 janvier 2019 à la salle polyvalente en présence de convives plus nombreux d'une année à l'autre. C'est le bar restaurant chez Sylvie qui a servi un délicieux repas et a ainsi aiguisé les papilles de 80 invités. L'ambiance musicale et chaleureuse a été assurée par Gaby BREDIER et son fils qui ont enflammé la salle et fait danser un bon nombre de personnes.

La municipalité espère que tous les convives ont apprécié pleinement ce moment convivial fait



d'échanges, de partage et de bonne humeur et vous donne rendez-vous en 2020 si vous le voulez bien.

Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales, sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier du repas ou du colis.

FESTIVITES 2019

LE MONDIAL DE TONTE

L'association pour le mondial de tonte de moutons (AMTM) organise du 4 au 7 juillet 2019 dans la ville du DORAT, le championnat du monde de tonte de moutons. C'est la 1^{ère} fois que cet événement international auquel participent plus d'une trentaine de pays se tiendra en France et à une dizaine de kilomètres de notre commune.

Au-delà de la compétition, c'est un événement extraordinaire pour valoriser non seulement la filière ovine française et tous ses métiers mais c'est aussi une vitrine formidable pour faire découvrir et faire parler de notre territoire et de ses richesses.

Vous trouverez ci-joint le programme des festivités. Nous espérons que nous serons nombreux à aller supporter et soutenir ces compétiteurs hors du commun.

LA RANDONNEE LE LONG DE LA VALLEE DE LA GARTEMPE

3 jours de randonnées touristiques se préparent le long de la vallée de la Gartempe : 206 kilomètres à parcourir à pied, à vélo ou en voitures de collection.

Cet événement devrait se dérouler les 16, 17 et 18 août 2019. Seize communes participent au projet, dont la commune de Peyrat de Bellac pour la journée du 17 août. Un tracé de parcours est à l'étude avec les communes de St Ouen et la Croix sur Gartempe. Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.



CHAMPIONNAT DU MONDE DE TONTE DE MOUTONS

4 au 7 juillet 2019, Le Dorat (87)

PROGRAMME...

Lundi 1^{er} Juillet 2019
Arrivée de délégations
Speed-shear et concert à Limoges

Jeu 4 Juillet 2019
Concours international
Restauration sur le site du mondial à midi
Cérémonie d'ouverture du mondial
Concert et restauration sur le site du mondial

Vendredi 5 Juillet 2019
Championnat de France
Concours international
Éliminatoires du mondial (round 1)
Concert et restauration sur le site du mondial

Samedi 6 Juillet 2019
Concours international
Éliminatoires du mondial (round 2)
Concert et restauration sur le site du mondial

Dimanche 7 Juillet 2019
Éliminatoires du mondial (round 3)
Demi-finale et finale du Mondial
Cérémonie de clôture
Concert et restauration sur le site du mondial

...ANIMATIONS

Village exposants et village d'artisans
Vitrine laine et cuir : exposition, transformation...
Démonstrations culinaires et de métiers de bouche
Démonstrations de chiens de troupeaux
Présentation de races ovines, bovines et porcines
Chevaux de trait
Activités enfants
Compétition bûcheronnage et sculpture en bois
Restauration

www.mondialdetonte-france2019.com

 www.facebook.com/AMTM.LeDorat2019  [@AmtmLeDorat](https://twitter.com/AmtmLeDorat)  [amt_m_ledorat2019](https://www.instagram.com/amt_m_ledorat2019)

ANIMATIONS POUR LES JEUNES

- Ouverture de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) 1 semaine sur 2 pendant les petites vacances,
- Ouverture de l'ALSH tout le mois de juillet,
- 2 séjours par ans : hiver (février mars) Ski; et l'été (juillet août) Mer ou Montagne,
- Sorties le samedi : zénith, CSP, accro-branches...
- Soirées à thème le vendredi : WII, Halloween, défis en folie...

Pour de plus amples informations, veuillez les contacter au **05 55 60 09 99**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin**. Cette dernière a mandaté la société **Maximum** pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2019

- Mercredi 24 avril
- Lundi 14 octobre
- Mardi 02 juillet

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 3 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter maximum afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

Pour tout renseignement appeler le **05 55 76 22 78** ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La **Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche** organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2019

- Mercredi 10 avril
- Mercredi 15 mai
- Mercredi 19 juin
- Mercredi 17 juillet
- Mercredi 04 septembre
- Mercredi 09 octobre
- Mercredi 20 novembre

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg dans les villages suivants : Sissac, Chez Giraud, Le Verger, La Ribière, Noussat et souhaitant bénéficier de ce service pourront déposer leurs déchets la veille et sans inscription préalable.

Les personnes ayant des déchets verts à éliminer en dehors de ces secteurs sont donc invitées à se rendre en déchetterie.

En cas de problème de collecte, veuillez contacter la Communauté de Communes du Haut-Limousin au : 05 55 60 09 99.

N'ayant pas connaissance des horaires de début de collecte, il est conseillé de sortir ses déchets la veille du ramassage.

DECHETTERIE A SAINT-BONNET DE-BELLAC (Le Martinet)

Tél. : **05 55 60 80 73**

Du lundi au vendredi : 14h00 – 17h00
Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

DECHETTERIE A NOUIC (Le Moulin à Vent - Route de Mézières-sur-Issoire)

Tél. : **05 55 60 86 44**

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00
Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

PORTES OUVERTES SUR LE SITE ALVÉOL

Durant l'année 2018 des journées portes ouvertures ont été organisées par le Syded sur le site Alvéol. A l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, qui s'est déroulée jusqu'au 25 novembre 2018, le Syded a proposé des visites pédagogiques de son site alvéol. Le but est, en outre, de décrire les bons gestes qui doivent être des plus simples (il n'est pas nécessaire de laver les déchets, tous les flacons en plastique ne sont pas forcément recyclables) pour l'utilisateur afin que celui-ci adhère au processus de réduction de ses déchets. **Le saviez-vous ?** tous les types de verres ne vont pas dans le container de recyclage ; seuls les verres dits alimentaires, donc ayant contenu « à boire » ou « à manger » doivent y être déposés. Ainsi un verre à eau ou une flûte à champagne ne doivent pas y être entreposés. Mais quid du verre à moutarde qu'on réutilise (surtout les enfants) en verre de table ? C'est un... piège ! Au vu de sa fonction première, celui-ci peut aller avec les bouteilles et autres pots de confiture. **Un doute ?** Si vous ne savez pas comment trier, où déposer un déchet, dans quel container, le site consignesdetri.fr vous apportera la réponse, en respectant les différences de territoire, puisqu'on doit rentrer son code postal. Le site prend en compte les évolutions comme celle des consignes de tri sur les emballages plastiques prévues en 2020.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGERS

Les ordures ménagères devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines,...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que **l'entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**
Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin
12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél. : **05 55 60 09 99**
Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Collecte du mardi : le bourg et ses environs.

Collecte du mercredi : tous les villages situés de l'autre côté de la D n° 947.

Information NCI (entreprise de collecte) :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

A noter :

La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

DECHETS DE SOINS PERFORANTS

3 points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin. Vous pouvez y déposer vos déchets usagés : Pharmacies PAILLER et CHEVALIER (Bellac) et Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine). Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site www.dastri.fr.

PAYS HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants :

culturepayshautlimousin.jimdo.com

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page :

[facebook.com/culturepayshautlimousin](https://www.facebook.com/culturepayshautlimousin)

CHARTRE DU RESEAU DE L'ACCUEIL EN PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Le Pays du Haut-Limousin met en œuvre depuis 2015, une politique d'accueil dans l'optique de faciliter l'installation de nouveaux habitants pour contribuer à redynamiser l'économie locale et la vie dans les communes du territoire. Dans ce but, le Pays a créé en 2016, un réseau local de l'accueil en s'appuyant sur des communes volontaires souhaitant s'inscrire dans cette dynamique. En intégrant le réseau d'accueil, les communes se sont engagées à constituer un comité d'accueil, composé de personnes bénévoles : élus, habitants, représentants d'associations..., qui seront le relais local pour :

- Mettre en place des actions pour renforcer l'accueil des nouveaux arrivants, pour promouvoir la commune et ses initiatives...
 - Assurer une veille sur "l'offre" de la commune : locaux vacants, bâtiments ou terrains disponibles, activités à reprendre, projets d'entreprises...
 - Accueillir et accompagner les porteurs de projets et leurs familles dans leur installation,
 - Participer à des rencontres organisées avec l'ensemble des communes adhérentes au réseau.
- La commune de Peyrat-de-Bellac a signée la chartre d'accueil le 29 décembre 2016 et le comité d'accueil est constitué des membres suivants :

Martine FREDAGUE-POUPON ; Jean-Louis CONTE ;
Claude CARDINAL ; Alain PERICAT ;
Michèle RAYNAUD ; Philip HALL ;
Valérie ELDRIDGE-DOYLE ; Vincent COURTILOUX.

RENCONTRES DE L'IMMOBILIER

C'est une première : la Halle aux Grains du Dorat a accueilli le week-end des 2 et 3 juin 2018, les "Rencontres de l'immobilier". Un événement rassemblant les communes et les professionnels de la filière, pour faire connaître les biens à vendre et à louer sur le territoire. Quinze communes volontaires étaient ainsi rassemblées ce week-end auprès d'agences immobilières locales, du Crédit Agricole, d'un constructeur, du CAUE Haute-Vienne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et de SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat). L'accueil était assuré par le Pays du Haut-Limousin et la promotion du territoire par l'Office de Tourisme. Ces journées ont ainsi un double objectif : faciliter les transactions, ventes ou locations, et faire mieux connaître un territoire riche en opportunités où l'immobilier est encore accessible et la qualité de vie au rendez-vous. **Une deuxième édition est prévue le 1^{er} et 2 juin 2019 à l'espace du Rocher à Magnac-Laval de 10h à 18h.**

TAXE DE SEJOUR

Outil au service du développement touristique, la taxe de séjour est perçue depuis le 1^{er} janvier 2019 sur les 51 communes qui composent le Pays du Haut Limousin. C'est un impôt payé par le touriste, mais collecté par les propriétaires ou gestionnaires d'hébergements touristiques.

Aussi, pour tout renseignement concernant les modalités de collecte, déclaration et reversement, contacter l'Office de Tourisme du Haut-Limousin ou visiter le site

www.tourisme-hautlimousin.com

Pôle de Saint-Pardoux : **05 55 76 56 80**

Pôle de Magnac-Laval : **05 55 68 59 15**

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant :

www.assmat87.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15 CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement. Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par tél. : **05 55 32 32 40** ou par courriel caue87@wanadoo.fr ou dans les Maisons du Département.

PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2^e et 4^e jeudi sur rendez-vous. Tél. : **3960**

CICAS (Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2^e jeudi sur rendez-vous. Tél. : **0 820 200 189**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Présence du conciliateur ½ journée par mois. Pour prendre RV, contacter la Mairie de Bellac au : **05 55 68 10 61**

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine FREDAIGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS vous reçoivent le 1^{er} de chaque mois. Prendre rendez-vous au préalable au secrétariat au **05 55 68 10 61**

UFC - QUE CHOISIR

Les 1^{er} et 3^e lundis de 9h à 12h.

Renseignement :

4, cité Casimir Ranson - 87000 Limoges

Tél. : **05 55 33 37 32**

contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr

AUTRES PERMANENCES

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

9, rue Chanzy - Maison des associations

Les mercredis de 9h à 12h30 sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au **05 44 00 04 04**

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Permanences le samedi matin de 9h à 11h. Prendre RV auprès de la Présidente, de préférence 5 jours avant au **05 55 68 98 68**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

à l'accueil de la Sous-Préfecture - 8, rue Lamartine

Uniquement sur rendez-vous les jeudis matins et un vendredi matin tous les 15 jours.

Contact au **3646** ou par mail sur le site www.ameli.fr

Attention : ne pas déposer de courrier CPAM dans la boîte aux lettres de la Sous-Préfecture. Envoyer vos documents par courrier à la CPAM :

22, avenue Jean Gagnant - 87037 LIMOGES

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du Département

Les lundis et mardi sur rendez-vous

M^{me} Coralie LESUAUD - Tél. : **05 55 68 15 87**

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h - Mardi et vendredi de 9h à 12h.

Possibilité de joindre le Responsable du secteur au :

05 55 68 75 92

B.M.P.A.H. (Association Bellac Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées.

Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM. Vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition : du **mardi au vendredi de 9h00 à 11h00** au bureau de l'association : **2, place Carnot - 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05 55 60 24 66**.

Du **lundi au vendredi de 14h00 à 15h00**, sa permanence est au **8, rue du Marché Ovin à MEZIERES/ISSOIRE** (foyer logement) ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au **05 55 60 40 38**.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr



ADIL 87

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le :

05 55 10 89 89

Site internet : www.adil87.org

28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Permanence à la Maison du Département le 2^e et 4^e mardi de 9h30 à 12h30.

COMITE DES FETES

C'est toujours avec un grand plaisir que le Comité des Fêtes de PEYRAT-DE-BELLAC organise tout au long de l'année ses manifestations pour contribuer avec les autres associations à l'animation de notre commune.

Samedi 21 juillet 2018 : Fête de l'été

Cette année encore, un grand nombre de convives a répondu présent pour passer une soirée très agréable sur le terrain d'entraînement au stade de Peyrat-de-Bellac et déguster le repas entrecôtes - frites. La tombola a fait un heureux parmi les convives puisqu'elle lui a permis de gagner un mathusalem de champagne (6 litres de champagne) gentiment offert par les caves du Limousin de Bellac. Cette soirée a été énergiquement animée par le groupe SONO FANTASIA de Val d'Issoire - Mézières sur Issoire. La municipalité a offert le feu d'artifice qui a connu un franc succès et a attiré de nombreux spectateurs. Le Comité des Fêtes remercie la municipalité de Peyrat-de-Bellac pour la qualité du spectacle pyrotechnique.

Samedi 22 septembre 2018 : Soirée Tête de Veau

Comme en 2017, c'est le restaurant de la Gare à Bellac qui a concocté le traditionnel repas Tête de Veau. Et comme d'habitude ce sont les petites mains des bénévoles qui ont préparé le buffet de desserts, toujours très varié et toujours très apprécié des gourmets et des gourmands ! C'est Serge Brun de Balledent qui a animé la soirée et qui a permis aux nombreux convives de danser jusque tard dans la nuit.

Un grand MERCI à toutes celles et à tous ceux qui participent tout au long de l'année aux différentes manifestations proposées par le Comité des Fêtes.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui sont très mobilisés et très actifs pour apporter du dynamisme à la commune de Peyrat-de-Bellac. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique de bénévoles, vous pouvez contacter le Président du Comité des Fêtes, Michel DELPEUCH au **06 60 45 49 98**.

Un grand MERCI à la municipalité, aux élus, aux employés communaux pour leur aide technique et au secrétariat pour sa disponibilité.



Pour vous aider à organiser vos manifestations, privées ou associatives, le Comité des Fêtes de Peyrat-de-Bellac peut mettre à votre disposition une friteuse gaz à 2 cuves, une machine à chichi ainsi qu'un barnum de 5 m x 12 m. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le Président, Michel DELPEUCH au **06 60 45 49 98**.

Toute l'équipe du COMITE DES FÊTES vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout une bonne santé.

Programme des manifestations 2019 :

- Dimanche 17 février :**
Assemblée Générale à 11h
- Dimanche 28 avril :**
Marché de printemps
- Samedi 20 juillet :**
Fête de l'été
- Samedi 28 septembre :**
Soirée tête de veau
- 6 et 7 décembre :**
Participation au Téléthon

Au cours des manifestations de l'année 2018, nous avons essayé, d'accueillir les Peyrachons ainsi que les habitants alentours dans les meilleures conditions possibles. Nous avons tout mis en oeuvre pour répondre à leurs attentes. Nous espérons y être parvenus et espérons ainsi qu'ils auront plaisir à revenir nous voir pour passer de bons moments en 2019.

La soirée pot au feu 2018, fut comme les années précédentes très réussie. Nous avons 3 présidents d'association et leur famille et amis parmi nos convives, nous les remercions de leur présence. Dans le public nous comptons aussi des limougeauds qui ont découvert notre soirée. Ils ont été conquis. La musique proposée par notre DJ a encore réussi à faire danser toute la salle jusque tard dans la nuit. Le repas fut très apprécié et les gourmands ont même été resservis.

Cette année, pour le vide grenier, nous avons 57 exposants pour 400 m², ce qui représente 15% de plus qu'en 2017. 14 producteurs étaient présents et vous ont proposé leurs produits.

Les animations cette année, ont eu un franc succès. L'exposition avicole a été très appréciée. Les visiteurs ont pu admirer des spécimens de collection très colorés. Des enfants ont pu monter sur « le dos » des camions miniature. Ils étaient ravis et leurs parents aussi.

Vous êtes nombreux à apprécier notre restauration. Si nous additionnons tous les sandwiches et hot-dogs avec les plateaux repas, vous êtes 383 personnes à avoir savouré nos menus. C'est très encourageant, Merci.

La neuvième Fête de l'Huitre et de la Moule s'est très bien déroulée. Merci à toutes et à tous d'être venu(e)s déguster les sardines, les moules frites, les crêpes et les gâteaux proposés par A.L.P.B. Les producteurs vous ont présenté leurs meilleurs produits.



Nous avons servi 24 kg de sardines, 300 kg de moules, 250 kg de frites fraîches épluchées par les petites mains d'A.L.P.B. ainsi que des gâteaux et des crêpes cuites devant vous. Nous avons été victimes de notre succès. Nous avons servi 371 repas. Il est important pour ALPB que nos clients soient satisfaits.

En 2019, nous célébrerons les 10 ans d'A.L.P.B. Pour cet anniversaire, nous organiserons une tombola au cours du vide grenier et une autre au cours de la fête de l'huitre et de la moule. Nous mettrons en jeu un très gros lot pour chacune de ces deux manifestations. Nous dévoilerons leur nature lors de leur publication. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour essayer de gagner ces gros lots.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir grossir les rangs d'A.L.P.B. et participer à l'organisation des manifestations. Il n'est pas nécessaire d'habiter sur la commune pour en faire partie.

En 2019 A.L.P.B. organisera trois manifestations :

Samedi 26 janvier :

9^e soirée "Pot au Feu" dansante

Dimanche 16 juin : 10^e Vide-grenier-Marché de producteurs au stade de Peyrat

Samedi 26 octobre : 10^e Fête de l'huitre et de la moule (8h-17h)

Nous commencerons l'année avec notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le **vendredi 11 janvier 2019 à 20h30 dans la salle des associations**. Nous espérons vous y accueillir, vous présenter notre association et peut être vous recruter si l'ambiance et la cohésion du groupe vous séduisent.

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite et / ou à faire connaître nos manifestations.

Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2019 pour partager, à nouveaux, de bons moments avec vous.

La présidente



ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Les effectifs sont stables pour cette nouvelle saison, nous nous réjouissons d'accueillir de nouveaux et jeunes chasseurs. Certains ont pu profiter de l'opération permis de chasser à 0 de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à vous renseigner auprès de la fédération si notre loisir vous intéresse.

Notre désormais traditionnelle chasse à l'arc s'est déroulée le 17 novembre. Après un début de journée un peu calme, nous avons eu la chance de pouvoir prélever 3 animaux à l'arc, un jeune brocard et deux sangliers. Un autre sanglier a été prélevé à l'arme à feu par un de nos sociétaires.

Actuellement nous en sommes à 5 chevreuils prélevés sur un plan de chasse de 16 animaux. Une dizaine de sangliers ont également été abattus. Pour la deuxième saison consécutive, nous avons également la chance de pouvoir chasser les grands cervidés, cette année deux prélèvements nous ont été attribués.

Nous avons cette année encore réalisé des lâchers de faisans et perdreaux représentant plus de 300 oiseaux. Les pluies tardives du début de printemps dernier nous ont permis de constater une bonne reproduction de ces deux espèces. Nous limitons toujours le nombre de prélèvement de lièvres à 15 pour la saison, seulement deux ont été réalisés à ce jour.

Notre traditionnel loto a encore connu un grand succès. Nous remercions tous les participants ainsi que les chasseurs et donateurs.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires terriens et agriculteurs de la commune de nous permettre de pratiquer notre loisir favori. Nous essayons de faire de notre mieux pour limiter les dégâts sur les cultures...

La présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2019.



Présidents d'honneur : C. Chabroux et A. Brun
Président actif : M.S. PROPIN
Vice-président : B. RIFFAUD
Trésorier : D. RIFFAUD
Trésorier adjoint : R. PERRIN
Secrétaire : P. LORGUE
Secrétaire adjoint : M. Petitclair
Membres : R. Lasselle, E. Bardieux, J-L. Fayol

AAPPMA

Mise en place d'un « Réseau sentinelle » pour lutter contre les infractions environnementales.

L'AAPPMA de Bellac a reconduit en 2018 ses activités habituelles. Elle a participé à l'animation mise en place par la Fédération, organisée au sein de notre association par Jean LAGOUE, dans les classes de CM2 de Bellac, de Peyrat de Bellac et de Blond. Nous avons organisé en juin notre concours jeunes dans le cadre du Critérium « Jeunes Pêcheurs ». En Juillet notre concours ouvert à tous, au Vieux pont de Beissat. Nous avons acquis 5 km de baux de Pêche sur l'issoire, 2 km sur le Vincou dans la commune de Blond et autant sur la Gartempe dans la commune de St Ouen sur Gartempe. C'est l'occasion pour nous de remercier les propriétaires qui nous ont fait confiance. On a pu ainsi débroussailler 2,5 km de rives de l'issoire en amont du Pt du Perou et ainsi faciliter la pêche à nos adhérents. Nous avons pratiqué un empoissonnement important 480 kg de truites arc en ciel et 640 kg en deuxième catégorie sur 8 secteurs du Vincou et de la Gartempe. Les travaux d'aménagements de la rive droite du plan d'eau de Chaume ont commencé grâce à

la Fédération, à la commune de St Ouen et aux bénévoles de notre AAPPMA.

L'innovation marquante de notre action est la mise en place d'une action d'information auprès du public pour intervenir en cas d'infraction ou de sinistre environnementaux (pollution mortalité de poissons, assec de cours d'eau...). Plusieurs cas nous ont été signalés, mais trop tard pour que l'on puisse intervenir efficacement. Une affiche sera apposée sur des parcours et en Mairie. Une fiche de renseignements sera distribuée aux riverains et déposée aux points de vente de nos cartes de pêche. Toutes les informations seront diffusées sur notre site internet et notre page Facebook (aappma BELLAC). En cas de constatation d'une anomalie il faut agir vite pour trouver l'origine de la pollution et faire intervenir la Gendarmerie ou l'Agence Française pour la Biodiversité qui sont les seuls à être habilités à faire des prélèvements et des procès verbaux sur lesquels peuvent s'appuyer des poursuites judiciaires.

La protection des rivières, c'est la préservation de nos réserves en eau, de la biodiversité de nos milieux aquatiques et c'est bien l'affaire de tous.

La rivière appartient aux riverains, le poisson à l'AAPPMA mais l'eau est un bien d'intérêt public et précieux pour que tout le monde se mobilise.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Nos cours sont animés par deux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi de 9h15 à 10h15.
- Sully LEBRUN le mercredi de 17h30 à 18h30.

Les cours ont lieu à la salle située sous la Mairie.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Une soirée théâtrale est prévue pour le **samedi 30 mars 2019** :

La sœur du Grec d'Eric DELCOURT interprétée par la **compagnie 3 Poils et 1 cheveu** ; pièce très drôle, rythmée et très actuelle.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente : Monique JAUGEARD
Trésorière : Christiane LAGUZET
Trésorière adjointe : Christiane PLUQUET
Secrétaire : Marie-Pierre MONDIOT
Secrétaire adjointe : Isabelle LADEGAILLERIE



Pour tous renseignements :
le **05 55 68 16 78**
et le **05 55 68 02 88 35**
sont à votre écoute et
à votre disposition.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

Composition du Bureau 2017/2018 :

Présidente : Bonneaud Janine
Trésorière : Célérier Arlette
Secrétaire : Poujaud Nadine

Notre atelier a lieu chaque vendredi de 14h à 17h salle des associations sous la salle des fêtes de Peyrat de Bellac.

Nous sommes une petite association de 9 membres. Nous faisons appel à toute personne aimant les activités manuelles et qui pourrait nous faire partager son savoir faire dans n'importe quelle discipline.

- Le 16 mars 2018 un atelier initiation à la peinture sur soie a été organisé à la demande de l'association "Fête Le Savoir" de Le Dorat. Neuf personnes y ont participé.
Chaque stagiaire a confectionné un foulard qu'il a emporté.
L'après midi c'est terminé par un goûter amical et dans la bonne humeur.

- Le samedi 3 Novembre, quelques membres se sont rendus au salon des arts créatifs à Nantes. Nous en avons pris plein les yeux.

- Les 7 et 8 décembre 2018, nous participons comme chaque année au Téléthon.

- Les 13 et 14 avril 2019, "Jour de Soie" organise comme tous les 2 ans, son exposition. Elle aura lieu à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac de 10h à 18h.
De nombreux exposants seront parmi nous dont "Art'Abesque" association de peinture de Peyrat de Bellac.

Janine BONNEAUD



AMICALE DE L'ÉCOLE DES DEUX TILLEULS

Comme chaque année, nous sommes heureux de vous informer des activités de l'amicale qui oeuvre pour le loisir des enfants de l'école des deux tilleuls. Nous leur offrons la possibilité de participer à des voyages, sorties,... et soutenons les enseignants grâce à des dons de jeux et d'outils pédagogiques en fonction des besoins.

Tout cela est financé par l'organisation de nos diverses manifestations (loto, spectacle de fin d'année,...) qui, grâce à vous, connaissent un grand succès.

Nous ne pourrions réaliser tout cela sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles, qui s'est vue renforcée par de nouveaux membres cette année, permettant ainsi de continuer nos actions tout en apportant de nouvelles idées. Nous remercions les anciens membres pour leur aide et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Il y a eu quelques petits changements dans le bureau, nous avons accueillis deux membres au sein du conseil d'administration afin de remplacer la secrétaire adjointe et la trésorière adjointe.

Présentation des différentes activités réalisées :

Voyage des plus grands (22 au 25 mai 2018)

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont profité d'une classe verte organisée par les enseignants au CPA de Lathus. Pour éviter de faire doublon, nous n'avons pas fait de sortie avec ces élèves mais nous avons préféré participer financièrement afin d'aider les familles et permettre ainsi à un maximum d'enfant de faire le voyage.

Voyages des CE1 (26 mai 2018)

Les élèves de CE1 ne participant pas à la classe verte, nous leur avons proposé de visiter le Futuroscope de Poitiers. La sortie a été riche en découverte et en amusement malgré une fin de journée pluvieuse.

Voyage des maternelles et CP (9 juin 2018)

Les petits ont pris la route vers Chouette Land, un parc de structures gonflables géantes en intérieur à Smarves près de Poitiers. Ils ont pu sauter, grimper, ramper et se dépenser toute la matinée et en toute sécurité. Les plus grands ont fait des courses de karting et certains se sont illustrés au rodéo.

Après le pique-nique toujours très apprécié par les enfants, nous nous sommes rendus au bois de St Pierre, un parc animalier entouré par une belle forêt. Cette balade a permis de finir en beauté ce samedi ensoleillé.

Fête de l'école (30 juin 2018)

La fête de l'école, organisée conjointement avec l'équipe éducative, a été une fois de plus un grand succès. Un spectacle, composé de chants, de danses et de sketches a été proposé par toutes les classes. L'amicale des parents d'élèves a offert aux enfants de CM2 une calculatrice afin de bien préparer leur rentrée au collège. Le repas a clôturé cette journée pleine de rires et de joie d'être ensemble.

Loto (20 octobre 2018)

Chaque année, nous organisons un loto qui reçoit de très nombreux visiteurs. Grâce à la générosité des nombreux artisans, commerçants et amis, nous avons pu faire plus d'une vingtaine de parties (adultes + enfants) et offrir de très nombreux lots. Nous les remercions à nouveau pour leur contribution et remercions également tous les participants, en espérant vous retrouver l'année prochaine.

Cet article est l'occasion de remercier tous les membres de l'amicale de l'école des deux tilleuls qui s'impliquent énormément dans la vie de l'association, les institutrices et le directeur de l'école pour leur aide et leur soutien, la municipalité et les parents d'élèves.

Nous espérons vous retrouver très prochainement autour des enfants de l'école des deux tilleuls de Peyrat de Bellac



ART'ABESQUE

L'association ART'ABESQUE a fêté cette année son 10^e anniversaire en organisant une expo qui regroupait les travaux des participants.

L'atelier fonctionne tous les lundis de 14h30 à 17h00 dans la salle derrière le presbytère.

A Peyrat-de-Bellac, le groupe compte 16 adhérentes.

Durant l'année 2018, ART'ABESQUE a exposé ses toiles au Central à Bellac puis au bistrot d'Intermarché.

Chaque année est marquée par une sortie dans un musée ; cette année, le voyage projeté était Lyon mais il n'a pas eu lieu n'ayant pas pu bénéficier d'un guide en octobre. Il a été décidé de reconduire la sortie en mai 2019.

M.C. LENOBLE



CLUB CHARLES SILVESTRE

Le 4 janvier 2018, lors de l'Assemblée Générale, le bureau, sous la présidence de Pierre COUSSY a présenté le calendrier des activités prévues pour l'année :

- Après-midi récréatifs le 1^{er} jeudi de chaque mois en dehors de la période estivale (juillet-août).
- 11 février thé dansant animé par l'orchestre G. Bredier.
- 5 avril repas de printemps.
- 15 mai voyage "l'aventure volcanique en Auvergne".
- 11 au 16 juin voyage en Provence.
- 13 septembre, 1/2 journée au site de Marcognac à Saint Yriex la Perche.
- 14 octobre thé dansant avec Copter Musette.
- 22 novembre traditionnel concours de belote.
- 6 décembre repas de fin d'année gratuit pour les adhérents.

Toutes ces activités proposées par le Club Charles SILVESTRE ont permis à ses membres de se retrouver pour partager d'agréables moments.

Activités prévues pour 2019 :

- Toujours des après-midi récréatifs le 1^{er} jeudi de chaque mois en dehors de la période estivale (juillet-août).
- 10 février thé dansant animé par l'orchestre Nicolas Violet.
- 4 avril repas de printemps.
- 16 mai voyage "Les Floralies".
- 11 au 15 juin voyage "le Jura".

- 12 septembre, 1/2 journée à Aubusson.
- 13 octobre thé dansant animé par l'orchestre Ibiza.
- 21 novembre concours de belote.
- 5 décembre repas de fin d'année pour les adhérents.

Ce programme est consultable sur le site de PEYRAT (peyratdebellac.e-monsite.com) sera présenté le 10 janvier 2019, jour de l'Assemblée Générale.

Ces manifestations sont ouvertes à tous (adhérents et non adhérents), n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le président Pierre COUSSY et toute son équipe vous souhaite une bonne année 2019.





Petite association Peyrachonne qui a vu le jour le 5 mars 2002 par un groupe d'amis, afin de louer une parcelle de terre pour exercer des loisirs sportifs dans un esprit non compétitif (V.T.T, football, pétanque, motos...).

Actuellement le bureau et le conseil d'administration se composent de huit membres composés comme tel :

Président : SPONVILLE Henri
Vice-Président : JAUGEARD Thierry
Secrétaire : LABARDE Vincent
Secrétaire adjoint : SAVIGNAT Olivier
Secrétaire suppléant : CHEVALIER Thomas
Trésorier : RATTIER Jean-François
Trésorier adjoint : LACOMBE Francis
Trésorier suppléant : PRADEAU Guillaume

Cette année l'association comptait 30 adhérents qui ont pu profiter de divers déplacements et balades. (balade de nuit en février, randonnée sur deux jours en mai et journée paint-ball en novembre...).



Au cours de l'année 2018, les membres ont eu la possibilité de se rassembler lors du repas annuel réservé aux adhérents et amis le 10 mars dans la salle des

fêtes, ainsi qu'à l'occasion de la Journée Nationale des Chemins qui a eu lieu le dimanche 25 mars, pour ce faire 12 membres ont pu nettoyer un chemin sur la commune de Blond.

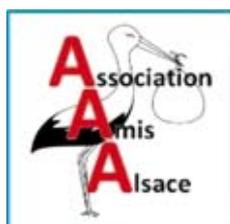
Le 16 Septembre, Noussat-Adhère a organisé sa seconde course de caisses à savon « La Déglingosse », les 28 participants présents âgés de 7 à 66 ans dont quatre peyrachons qui ont pu essayer leurs constructions dans la dite descente du Pont de Lannaud. Pour ce faire, ce n'est pas moins de 60 bénévoles qui ont œuvrés pour que cette journée se déroule dans de bonnes conditions et apporte une manifestation originale dans la commune.



Noussat-Adhère remercie tous les bénévoles, les municipalités, les associations, les médias ainsi que les partenaires qui ont participé afin que cette journée soit une réussite. C'est pour cela que toute l'équipe a décidé de renouveler l'opération en septembre 2019. Si vous êtes intéressé pour participer, n'hésitez pas à vous renseigner par téléphone auprès de Vincent **06 08 13 15 07** et Fabien **06 81 48 94 22** ou par courriel : caisse.a.savon87300@gmail.com

Toute l'équipe de Noussat-Adhère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le bureau



Cette année nous avons célébré le centenaire de la fin de la guerre de 14-18.

Commémoration pour ne pas oublier et faire honneur à ces combattants si valeureux.

Notre association « les Amis de l'Alsace » a pour but de faire

connaître l'histoire très étroitement liée des communes de Peyrat de Bellac, la Croix sur Gartempe avec celle de Trimbach (Alsace) pendant la guerre de 39-45.

De nombreux Alsaciens se sont retrouvés déportés vers nos villages où ils ont été accueillis par les habitants,

avec lesquels ils ont partagé, une partie de leur vie. Nous tenons à faire connaître cette période à tous et ne pas rompre ces liens d'amitié, de fraternité qui nous lient depuis ces événements.

L'Association « Les amis de l'Alsace » depuis maintenant de nombreuses années, échange avec nos amis de Trimbach et tous les 2 ans, une rencontre est programmée, soit en Alsace soit chez nous.

C'est en 2019 que nous recevrons nos Amis et que nous essaierons de les recevoir, aussi dignement et chaleureusement, comme ils savent si bien le faire.

Le président C. CHABROUX

VELO NATURE

Le 2 mars s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10 km. Les marcheurs ont pu apprécier les nombreux chemins de notre commune et le bourg, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques et les grillades de cochons cuites au barbecue par notre équipe de cuistots.

Notre traditionnelle rand 'omelette a eu lieu le 15 juin, 80 marcheurs ont pu apprécier notre organisation et le parcours avec l'omelette à l'étang de tous vents prêté par nos amis pêcheurs et l'animation gracieuse pendant le repas de L'orchestre K Danse Accord. Merci à tous pour votre implication.

Une semi-nocturne a eu lieu à SISSAC par une soirée magnifique de 19h00 à 21h00 le 7 septembre suivie d'une soupe offerte et d'un barbecue avec frites cette année. Un nouveau parcours très apprécié par 74 marcheurs tracé par les Sissacois et merci aux riverains.

Le club remercie la Municipalité pour ses aides et vous donne rendez vous cette année 2019.

Le lundi de Pâques pour la prochaine rando, la rand'omelette en juin et pour la semi-nocturne d'automne début septembre.

Notre club souhaite toujours la finalisation de la liaison piétonne par la RD 49a entre PEYRAT et BELLAC suite à l'avant projet réalisé entre les 2 communes en octobre 2015.



Le Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac vous accueille dans les locaux de salle du presbytère les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année.

Vous pourrez y découvrir l'Informatique ou vous

perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels. Le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique (matériels, logiciels, systèmes d'exploitation, messagerie, téléphonie, etc.). Seize ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2019.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au **05 55 60 44 51** aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>. Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : pmpeyratdebellac@orange.fr

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet) ; ainsi que pour sa participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions.

Renseignements au :
06 52 88 17 08



KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Stage passage de grade IFK avec Shihan David PICKTALL et Senseï Emma MARKWEL le 8, 9 et 10 juin 2018.

Une année riche en événements importants pour notre club, l'obtention de la ceinture noire 1^{er} dan Fédérale FFKDA (Fédération Française de karaté et Disciplines Associées) pour 3 élèves à Vendôme et le passage de la ceinture noire 1^{er} dan IFK (International Fédération Karaté) pour 2 élèves, Emmanuel URRUTIA et Laura BARDU qui est la première féminine ceinture noire Karaté Kyokushin du Limousin (FFKDA et IFK).

Cette année encore a été l'occasion de faire venir le 26 mai à notre dojo Senseï Denis Harris 4^e Dan IFK (Britisch karaté kyokushin) et Vincent Simon 3^e dan IFK France pour la préparation au passage de grade IFK.

IFK France nous a fait l'honneur d'organiser à Peyrat de Bellac le stage passage de grade les 8, 9 et 10 juin pour les clubs de France. Shihan David PICKTHALL 7^e dan IFK (Vice Président d'IFK) et Emma MARKWEL 3^e dan IFK ce sont déplacés d'Angleterre pour cette occasion. Ce stage a permis de réunir les clubs de Sequedin, Thumeries des hauts de France, le club de Toulouse, de Bergerac, de Tours, et de Golbey dans les Vosges. Après de longues journées et soirées d'épreuves en tous genres les résultats : 2 ceintures noires 1^{er} dan et 1 ceinture marron pour le club de Peyrat de Bellac et 1 ceinture noire 1^{er} dan pour le club de Golbey (Vosges). Bravo à eux car le passage de grade à ce niveau reste très très difficile.

Nous avons également fait les déplacements suivants :

- le 6 octobre, remise de Diplômes et des ceintures noires IFK à Crawley en Angleterre lors des 10^e Championnats d'Europe IFK pour Emmanuel Urrutia et Laura Bardu.
- le 20 et 21 octobre à ST Pierre des Corps pour la compétition, 5 compétiteurs du club, 2 podiums : kalya Salifou 1^{ère} place en D2 (catégorie novice) et Laura Bardu 3^e place en D1 (catégorie confirmée).
- le 6 novembre à Château Renault pour un stage combat avec Sempai Mchel Dos Santos 2^e dan Shinkyokushin, Bruno Thibaud, Cyprien Rousseau et Laura Bardu ont participé.
- le 10 novembre à Hertogenbosch (Bois le Duc) aux Pays Bas, séminaire féminine avec Senseï Emma Markwell, Kalya Salifou et Sempai Laura Bardu ont fait le déplacement pour représenter notre dojo.

Les objectifs de cette année 2019 est de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important de continuer d'accueillir des grands du Kyokushinkai dans notre

dojo afin de faire découvrir notre belle région qu'est le Limousin.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2018-2019 avec sérieux, mais c'est aussi de participer aux compétitions, aux stages d'hiver, d'été, en France et en Angleterre.

Le club dispose d'un blog où toutes les informations complémentaires sont réunies, il suffit de taper sur google : skkp87.over-blog.com

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille mais également de Cyril Talon, Laura Bardu, Emmanuel Urrutia, et Julien Etienne.

Karaté kyokushin :

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes et débutants confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Self défense et autres disciplines associées :

Le mercredi de 19h45 à 21h15.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Bruno THIBAUD
Trésorière : Laura BARDU
Trésorier adjoint : Emmanuel URRUTIA
Secrétaire : Emmanuel URRUTIA
Secrétaire adjointe : Laura BARDU

Membres actifs adultes :

Charlène Decressac, Tiphaine Deneullin, Connor Shields, Lucas Moudouloud, Julien Etienne, Virginie Duchêne, Cassioppe Vesvres.

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2019.

**Idéogramme
KYOKUSHINKAI**

Le Président **B.THIBAUD**



OSU



UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

La composition du nouveau bureau suite à l'assemblée Générale du 23 juin 2018 est ainsi formée :

Président d'Honneur : Claude CHABROUX

Président actif : Sylvain BARDU

Vice-Président : David SOULE

Secrétaire : Angélique BARDU

Secrétaire adjointe : Sadjidina LIDI

Trésorière : Estelle DRIEUX

Trésorier adjoint : Jean-Claude BARDU

Membres :

BARDU Jean-Yves, DAMAR Charles, FROMENTEAU Patrick, FROMENTEAU Boris, FORGEAUD Florian, RUAUD Christelle, MONTAGNE Nicolas.

Le club de foot de Peyrat comprend 2 équipes seniors masculines. L'équipe 1^{ère} est dirigée par David SOULE et Jean-Claude BARDU, l'équipe réserve par Christelle RUAUD et José FERNANDES. L'équipe féminine n'a pas pu continuer cette année pour faute d'effectifs.

L'effectif de cette saison 2018-2019 comprend 50 licenciés dont 40 joueurs, 8 dirigeants, 2 arbitres officiels M. FARIS Daniel et son fils Amine qui représente notre club au niveau de la ligue et du district.

Les entrainements se déroulent le jeudi soir à partir de 19 heures. L'objectif pour les 2 équipes est le maintien dans leurs catégories respectives.

Le club organise son 3^e concours de belote qui a lieu début décembre et nous comptons sur vous pour venir nombreux et nombreuses.

L'union sportive peyrachonne présente pour l'année 2019 ses meilleurs vœux à la municipalité, aux habitantes et habitants de Peyrat de Bellac, aux joueurs, aux dirigeantes et dirigeants du club. Pour terminer nous tenons à remercier à nos fidèles supporters qui viennent nous soutenir tous les dimanches au stade.

Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019 à tous.

Le Président **Sylvain BARDU**



REMERCIEMENTS

La municipalité remercie vivement les artisans et les commerçants pour leur participation qui permet l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations et leurs bénévoles qui offrent une multitude de manifestations tout au long de l'année ainsi que le personnel communal qu'il soit administratif ou technique pour leur dévouement auprès des administrés.



Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.
 Port. 06.50.60.67.75
 06.50.60.53.67



**AS
COUVERTURE**

Tel Fax : 05.55.68.61.39 ascouverture@free.fr
 19, rue Jean Jaures - 87300 BELLAC www.as-couverture-Bellac.fr

Alain PERICAT

Peintre intérieur-extérieur



28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
 alainpericat@gmail.com
05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06



DEP 87
 Dépannage Electricité Plomberie
 Route du couret 87300 Peyrat de Bellac
 Email : dep87@orange.fr

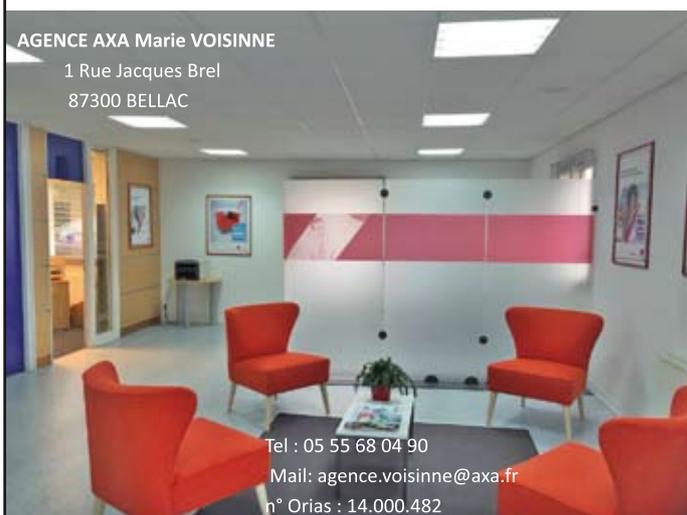
PLANCKEEL FABIEN **DAVID GUILLAUME**
 06 06 85 26 04 06 80 13 41 26



**Assurance
Banque**

réinventons / notre métier

AGENCE AXA Marie VOISINNE
 1 Rue Jacques Brel
 87300 BELLAC



Tel : 05 55 68 04 90
 Mail: agence.voisinne@axa.fr
 n° Orias : 14.000.482

SARL BELLAC AMBULANCES



**V.S.L.
TAXIS**

Marie-Lise & Pascal GODRIE
 B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

4 autorisations de taxi : Peyrat-de-Bellac, Mézières-sur-Issoire et Bussière-Boffy

Gilles COURTIOUX

Monuments Funéraires Maçonnerie

Couverture



1 rue des maisons neuves 87300 Bellac
05.55.68.76.98 - 06.73.46.55.13

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

BREDIER Didier

Tonte - Taille haies
 Élagage avec nacelle
 Débroussaillage
 Petits travaux mini-pelle
 Divers travaux micro tracteur
 (labour, gyrobroyeur, rotovator)
 Nettoyage haute pression
 Broyage branches



17, route de Sissac - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
 Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 76
 Email : bredier.didier@bbox.fr

Votre **Boulangier** Pâtisier



Salon de Thé

**BARON
Frères**

Michaël & Baptiste
 24, rue Thiers - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 06 12

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.immobellac.fr



Votre fidélité récompensée
Ets TERRADE
Quincaillerie, Bricolage
Bellac
Tél: 05.55.68.00.21

**Quincaillerie
Bricolage
Jardin**

TAXI CORDIER
05 55 68 14 67
06 61 58 88 05

TAXIS TPWR 7J/7 24H/24
VEHICULES CLIMATISÉS DE LA BERLINE AU MINIBUS

TAXI

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MÉDICAUX-TIERS PAYANT
GARES ET AÉROPORTS
VEHICULES DE 1 A 8 PLACES-CLIMATISÉS

Communes de desservement: Bellac - Peyrat-de-Bellac - Mézières - Jusseau - Magnac-Laval - St-Jean-Léonard
Siret 50145068800020

Entreprise de Maçonnerie
Michel DUCHIRON
CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**
R.M. 402 508 162

FLEURISTE
DÉCORATRICE

ALIZÉEELISE FLEURS

22, av. Jean Jaurès
87300 BELLAC
05 55 68 45 26

BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93

MEUBLES ANDRIEU
conseil - qualité - service

Meubles tous styles
- CUISINES SUR MESURE -
Route de Poitiers - BELLAC
05 55 68 14 43